

ÇA VA BIEN AUSSI...

Dans les universités d'un autre type

L'appétit de savoir n'a pas d'âge. À preuve, d'année en année, le succès des universités du temps libre (UTL) ne se dément pas. Organisées le plus souvent sous la forme d'associations loi 1901, parfois hébergées, voire adossées à de « vraies » universités, celles-ci constituent des fenêtres sur le monde et pour tous. « Nul besoin d'être diplômé pour suivre nos cours – qui ne débouchent sur aucun diplôme », précise Marie-Ange Pendola, coordinatrice de l'UTL de l'Essonne. Sa structure compte 2 200 adhérents, qui se pressent régulièrement dans des locaux mis à disposition par l'université d'Évry et où ils ont parfois l'occasion, à l'issue d'une conférence, d'échanger les points de vue avec de jeunes étudiants. Comme celle de l'Essonne, l'UTL d'Aix-Marseille attire essentiellement un public de retraités, parfois aussi des personnes en activité qui profitent d'une demi-journée de récupération pour approfondir leurs connaissances des beaux-arts, découvrir l'histoire du patrimoine régional ou s'initier à la marche nordique. « Parmi eux, beaucoup d'enseignants, d'ingénieurs, de magistrats », note Michèle Einaudi, la responsable administrative de cette UTL. « On rencontre aussi des gens qui n'ont pas pu faire d'études et qui rattrapent le temps perdu », raconte-t-elle. Créée dès 1974, l'UTL d'Aix-Marseille compte plus de 3 000 inscrits qui, pour un coût annuel compris entre 110 € et 190 €, peuvent suivre dans l'une ou l'autre ville des conférences à la carte, des séminaires, des activités hebdomadaires, le plus souvent dispensées par des universitaires. Ils sont de plus en plus nombreux à apprendre des langues « pour pouvoir rendre visite à leurs enfants ou petits-enfants partis vivre à l'étranger ».

DENIS PEIRON

Œuvres d'art à emporter

Ça fonctionne comme une bibliothèque mais ce sont 1 200 estampes ou photographies originales que peuvent emprunter les habitants de Vitré pour vivre avec durant plusieurs semaines.

Lieu de médiation culturelle, l'artothèque*, dirigée par Isabelle Tessier, organise aussi des expositions temporaires, notamment celle qui rend hommage à l'écrivain Lamarche-Vadel, qui fut directeur artistique de la collection de photographies de 1989 à 2000.

ARMELLE CANITROT

*6, rue de Verdun, 35500, Vitré. 02.99.75.07.60.



ARGENTAN, 1997. GEORGES ROUSSE/ADAGP

Les librairies indépendantes font de la résistance

Avec le maintien de nombreuses librairies indépendantes, la France fait figure d'exception en matière de distribution des livres. Dans les centres-villes ou les villages isolés, entre 2 500 et 3 000 petites librairies ont résisté à l'arrivée des grandes surfaces du livre à partir des années 1970. « Les librairies indépendantes jouent un rôle important qu'on ne retrouve pas dans d'autres pays. La Grande-Bretagne, par exemple, a délaissé son réseau de petites surfaces de vente et le regrette aujourd'hui », commente François Rouet*, économiste, auteur de rapports sur la distribution des biens culturels. En instaurant le principe du prix unique du livre, la loi Lang, votée en 1982, est à l'origine de cette exception française. Tous les distributeurs, aussi

bien les hypermarchés, les grandes chaînes de librairies que les petites boutiques indépendantes vendent ainsi depuis vingt ans les livres aux mêmes prix, les possibilités de remise permises par la loi étant limitées à 5 %. Si cette non-concurrence a sauvé les petites librairies, elle a également permis de maintenir une grande diversité éditoriale. En effectuant un travail de conseil et de spécialisation, les petites librairies permettent de donner de la visibilité à des ouvrages peu connus. « Il faut se démarquer en faisant un vrai choix éditorial. Nous ne vendons pas forcément les livres les plus connus », témoigne Didier Bardy, libraire à Sarrant, village de 300 habitants dans le Gers. Avec l'essor des ventes de livres en ligne, qui représentent entre 5 et

10 % des livres vendus en France, une nouvelle concurrence menace les petites librairies. Mais la résistance semble s'organiser. « Un projet de portail des libraires sur Internet est en cours », annonce François Rouet. De plus, les libraires ont misé depuis longtemps sur le service. « Être libraire, ce n'est pas rester assis sur son tabouret. Les clients s'attendent à un conseil. Il ne leur suffit plus aujourd'hui de lire une quatrième de couverture », explique Yann Kerlat, de la librairie Au Bouquin malin à Landivisiau, près de Brest. Un service qu'on ne trouvera pas sur Internet.

JULIEN DURIEZ

*Le livre. Mutations d'une industrie culturelle, Éd. La documentation française, 2007.

»»» devoir prendre le relais pour consulter, via Internet, les comptes bancaires, déclarer la femme de ménage, envoyer des courriels aux petits-enfants... Dans la salle voisine, Claude, 74 ans, bénéficie d'un cours particulier. Malvoyante, elle se familiarise avec des outils adaptés à son handicap (téléloupe, logiciel pour le grossissement d'écran...), une « aide précieuse qui lui permet d'être indépendante ». Atelier théâtre dans l'obscurité réunissant voyants et non-voyants, heure du conte « bilingue » en langue des signes et en français... la question du handicap est abordée de manière à éviter les ghettos. Là encore, la BFM se veut populaire et exemplaire.

CÉCILE JAURÈS

(1) Programme des bibliothèques municipales à vocation régionale : fonds de soutien mis en place par Jack Lang entre 1993 et 1997 pour la construction de grandes bibliothèques en province.

(2) Dans les années 2000, seules trois autres villes de plus de 100 000 habitants, Nice, Lille (à partir de 2006) et Tours (qui l'a abandonnée en 2009), pratiquaient la gratuité intégrale. Aujourd'hui encore, la majorité des bibliothèques des grandes agglomérations restent payantes.

LE SUJET QUI FÂCHE

La musique classique reste élitiste

Souvent jugée peu accessible, la « grande » musique parvient difficilement à élargir et renouveler son public.

L'observation pratique des auditeurs d'une salle de concert classique comme celle, plus théorique, des sondages et statistiques sur les pratiques culturelles des Français vont dans le même sens : l'écoute de la musique classique semble « réservée » à un public restreint, d'âge plutôt mûr et de catégorie socioprofessionnelle aisée. Une récente étude réalisée par la Sofres et la Sacem fait état de chiffres sans appel. Si 22 % des personnes interrogées considèrent le répertoire classique « beau, relaxant et toujours actuel », 70 % d'entre elles n'ont jamais assisté de leur vie à un concert. Déjà, en 2001, le ministère de la culture notait une « stagnation de la fréquentation », « un auditoire vieillissant » et une « sous-représentation des 15 à 24 ans ».

Pourquoi cet éloignement, que l'on retrouve dans les taux d'audience modestes des radios musicales dédiées au classique comme dans les ventes de CD ou DVD ? L'argument du prix ne semble guère convaincant. À l'Opéra Bastille, on peut assister à une représentation pour 5 € seulement ; nombre des concerts de Radio France sont gratuits ; l'Auditorium de Dijon, l'une des plus belles acoustiques d'Europe, ouvre ses portes aux mélomanes contre 5, 6 ou 8 €. Quelques exemples parmi tant d'autres... Le divorce entre les Français et ce qu'on appelle parfois la « grande » musique – en signe de respect autant que de méfiance – repose davantage sur une éducation musicale à l'école défaillante et surtout très peu connectée aux autres activités artistiques et intellectuelles enseignées, une parfaite « discrétion » des médias généralistes à l'égard d'un répertoire jugé peu attractif, une quasi-absence de Bach, Beethoven,

Mahler ou Messiaen dans la vie de tous les jours. Quel ascenseur, quelle messagerie téléphonique, quelle station de RER, quelle boutique de mode ou quel restaurant pour diffuser un concerto de Mozart ou une mélodie de Schubert, alors que la musique de variétés est omniprésente ? Dans le concert des intellectuels conviés à s'exprimer sur les grands sujets du monde, on rencontre des écrivains et des architectes, des comédiens et des plasticiens mais si peu de compositeurs ou d'interprètes. « Vous avez remarqué, note avec humour la cantatrice Marie-Nicole Lemieux, *quedans les "thrillers", les tueurs psychopathes écoutent toujours de la musique classique ?* » Sans aller jusque-là, force est de constater que le chemin est encore long pour rendre naturelle, « normale » et bienfaisante, la fréquentation d'œuvres dont la splendeur s'accommode pourtant si bien du partage.

EMMANUELLE GIULIANI

REPÈRES

Résultats d'enquête

► L'enquête menée en 2008 par Olivier Donnat (*Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique*, Éd. La Découverte) montre que la proportion de Français n'ayant jamais franchi les portes d'un théâtre ou d'un musée reste stable (23 % en 1997, 24 % en 2008). Les médiathèques et bibliothèques ont connu un léger tassement de leur fréquentation : 28 % des Français s'y sont rendus au moins une fois au cours de l'année, contre 31 % en 1997. Le quart des Français n'ont fréquenté dans l'année aucun équipement culturel. L'auteur constate en revanche une atténuation des effets du vieillissement sur les sorties : 18 % des 55-64 ans ont eu une fréquentation habituelle ou régulière des équipements culturels en 2008, contre 14 % en 1997 ; 11 % des 65 ans et plus étaient dans le même cas (8 % en 1997).